



Fiche programme de la sortie ski de montagne n° **S051**
Cornettes de Bise, Pointe des Fires
du 5 au 6 mars 2011 inclus, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : **non**

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Anne-Laure BOCH
Mail : a-laure.boch@psl.aphp.fr
Tél. : 01 45 35 11 69 ou 06 20 11 67 86

Mathieu RAPIN
Mail : matrapin@gmail.com
Tél : 06 68 23 03 65

2. Programme prévisionnel

	Montée	Descente
1 ^{er} jour : Chalets de Chevenne (1200 m) – Pas de la Bosse (1800 m) – Refuge de Bise (1500 m) – Pointe des Fires (1950 m) – Refuge de Bise (1500 m)	1050 m	750 m
2 ^e jour : Refuge de Bise (1500 m) – Col d'Ugeon (2000 m) – Montagne de l'Au (1850 m) – Cornettes de Bise (2430 m) – Chalets de Chevenne (1200 m)	1100 m	1400 m

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes IGN 3528ET
Topos

3. Caractéristiques de la course programmée

3.1 Niveau (cf explications dans NEIGES 2011)

Cotation	Difficulté alpine	PD+
	Conduite de course	2 skieurs
Type de course		AR et traversée
Dénivelé journalier maximal prévu		1100 m
Rythme d'ascension exigé		Environ 350 m/h

3.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

3.3 Conditions d'hébergement : refuge de Bise (gardé)

3.4 Participation aux frais : cf. Neiges 2011

3.5 Frais prévisionnels supplémentaires sur place : environ 60 euros

3.6 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées :

4. **Voyage** : Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, le vendredi 4 mars ; rendez-vous à 21 h 30 pour un départ au plus 15' après. Retour à Paris Porte d'Orléans le lundi 7 mars vers 5h30

5. **Equipement individuel**

5.1 *Matériel indispensable pour toutes les sorties* : ARVA, pelle, sonde, etc., voir NEIGES

Nota : L'ARVA, la pelle et la sonde sont est absolument obligatoires.

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement.(il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5.2 *Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie* : crampons

5.3 *Nourriture à emporter* : vivres de course 2 jours

5.4 *Documents administratifs nécessaires*: Carte CAF

6. **Réunion préparatoire**

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone au maximum une semaine avant le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.

7. **Détails supplémentaires / Description de la course**